

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/09/03/2021022221/justel>

Dossier numéro : 2021-09-03/21

Titre

3 SEPTEMBRE 2021. - Arrêté du Gouvernement flamand relatif aux subventions de projet pour les emplois régularisés d'anciens contractuels subventionnés

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 21-10-2021 page : 109323

Entrée en vigueur : 01-01-2022

Table des matières

Art. 1-9

Texte

Article [1er](#). Dans le présent arrêté, on entend par administration compétente : le Département de l'Enseignement et de la Formation.

[Art. 2](#). Dans les limites des crédits disponibles annuellement à cet effet, des subventions peuvent être octroyées à des projets tels que visés à l'article 3 dans le cadre des emplois régularisés d'anciens contractuels subventionnés aux conditions visées au présent arrêté.

A l'alinéa 1er, on entend par contractuels subventionnés : les contractuels subventionnés engagés dans le cadre d'un contrat tel que visé à l'article 1er, 12°, 14°, 15° et 36° de l'arrêté du Gouvernement flamand du 27 octobre 1993 portant généralisation du régime des contractuels subventionnés et à l'article 1er, 13°, de l'arrêté du Gouvernement flamand du 27 octobre 1993 portant exécution de l'arrêté royal n° 474 du 28 octobre 1986 portant création d'un régime de contractuels subventionnés par l'Etat auprès de certains pouvoirs locaux.

[Art. 3](#). En tenant compte de l'évaluation visée à l'article 7 de l'arrêté du Gouvernement flamand du 22 avril 2016 relatif au règlement de subventions de projet dans le cadre de la régularisation d'emplois de contractuels subventionnés, les organisations suivantes sont éligibles à la subvention visée à l'article 2 du présent arrêté. Les moyens disponibles sont répartis comme suit :

1° gesubsidieerde vrije lagere school voor buitengewoon onderwijs Tongelsbos Bosstraat 2 - 2260 Westerlo numéro d'entreprise : 415851470	3,39%
2° Jesode-Hatora-Beth-Jacob Scholen I.M. vzw Lange Van Ruusbroecstraat 12 - 2018 Antwerpen numéro d'entreprise : 409895967	1,49%
3° Ligo regio Mechelen (centrum voor basiseducatie Heist-op-den-Berg, Lier, Mechelen) Leopoldstraat 52 - 2800 Mechelen numéro d'entreprise : 896101539	34,47%
4° vzw aPart Brandstraat 3 - 9000 Gent numéro d'entreprise : 567657460	36,56%